



Abidjan le 8 octobre 2009

Monsieur le Secrétaire Général  
Nations-Unies  
New York – NY 10017  
ETATS UNIS

Monsieur le Secrétaire Général,

Dès 2005, à la création de mon Cabinet je me suis engagée dans le Développement Durable en accompagnant les entreprises dans cette démarche, en le pratiquant à l'interne et à travers l'ONG dont je suis l'un des membres Fondateur, Ivoire Développement Durable également signataire du Global Compact.

J'ai rejoint le Pacte Mondial en septembre 2007, en soutenant les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je continue au quotidien à faire progresser ces principes dans mon domaine d'influence et je m'engage à les intégrer dans la stratégie de mon entreprise et de ses modes opératoires.

Je joins à ce courrier dans ma logique de responsabilité et de transparence, les résultats de nos actions en faveur de la bonne application des dix principes du Pacte Mondial grâce à notre Communication sur le Progrès (*Communication on Progress – CoP*).

Meilleures salutations,

Séverine GOIRAND  
**Directrice**



**Conseil Stratégique en Communication**

Régime d'imposition : Réel Simplifié - Centre des Impôts du Plateau 2,  
Siège social : Résidence Horizon, plateau - 06 BP 1637 Abidjan 06 Côte D'Ivoire  
Tel : 00 (225) 20 21 75 58 - Fax : 00 (225) 20 21 80 09  
RC N° CI Abj 05 B1529 - CC N° 0511542 V - Omnifinance N°004135300101

<b>Droits de l'homme</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ; et	Acheter responsable	Signer des contrats de bonnes pratiques fournisseurs respectueux des droits des travailleurs	Collecte d'informations et évaluation des fournisseurs	Mise en place d'une base de données des fournisseurs, deux par domaines
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.	Sensibiliser les parties prenantes et le secteurs privé au Développement Durable	Amener l'entreprise à s'engager dans une démarche citoyenne	Montage d'un projet d'hygiène en milieu scolaire impliquant l'Etat, les directeurs, les enseignants, les gérants de cantines et les élèves	40 Ecoles concernées, plus de 12 000 enfants dans le programme " Vive la vie scolaire" avec Nestlé.Plusieurs Fondations ont vu le jour dont 1 créée par le Cabinet pour le compte d'Orange et Côte d'Ivoire Télécom
<b>Droits du travail</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;	Accompagner certains clients dans leur audit social	Obtenir des certifications éthiques et sociales	Audit des R &H, du fonctionnement administratif et des bonnes pratiques	Obtention par l'entreprise COCOPACK de plusieurs certifications Globalgap, Bio et Tesco Nurture
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;	Embaucher responsable et donner la chance aux jeunes diplômés	Former la jeune génération et créer des ponts entre l'école et l'entreprise	Mettre en place des contrats de stage rémunérés et déclarés. Participer bénévolement aux jurys de concours	2 contrats de 6 mois par an , avec l'un des stagiaires ayant obtenu mention TB à son DESS. Adhésion à l'ONG Fondation Benianh
5. L'abolition effective du travail des enfants ; et	Veiller dans l'environnement à signaler l'importance de la lutte	Accompagner l'Etat dans sa lutte	RAS	
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.	Favoriser l'égalité des chances	Veiller à l'équilibre des genres que ce soit à l'interne ou dans les projets suivi par le Cabinet	Embauche sur les compétences en visant la parité fille garçon	50% de l'effectif est féminin en incluant les consultants

<b>Environnement</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;	Sensibiliser la société civile et le secteur privé au problème d'hygiène et d'environnement	Lutter contre la déforestation	Proposer des projets alliant protection de l'environnement et impact économique. Création de l'ONG Ivoire DD	Projet 10 000 arbres pour la Côte d'Ivoire appuyé par le Groupe Accor suivi par le cabinet. Participation active dans tous les projets de l'ONG.
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ; et	Réduire les nuisances liées aux déchets	Inculquer la notion de tri sélectif	RAS	

<b>Lutte contre la corruption</b>	<b>DOMAINES</b>	<b>OBJECTIFS</b>	<b>ACTIONS</b>	<b>RESULTATS</b>
10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin	Accompagner les clients dans cette lutte	Changer les comportements	Audit complet d'une activité avec renforcement de capacités et mise à jour d'un cas d'abus de confiance, détournement, vol	Sauvetage de l'entreprise qui a pu obtenir 3 certifications et signature de 2 nouveaux contrats à l'exportation.